

donné, jusqu'à trente pour cent de l'ensemble des agents des Affaires extérieures avaient travaillé en Indochine. Grâce, en grande partie, à l'expérience qu'il avait acquise dans le Sud-Est asiatique, le ministère des Affaires extérieures a contribué à éveiller l'intérêt des Canadiens pour cette région du monde, que nos compatriotes, à vrai dire, connaissaient fort peu jusqu'en 1954. Ainsi, au moment d'aborder le dernier quart de siècle, le Canada venait, en peu de temps, de nouer des liens solides avec l'Asie du Sud-Est.

Les activités que le Ministre a eues dans la région, la semaine dernière, rendent bien compte de la vitalité des relations actuelles du Canada avec le Sud-Est asiatique, notamment avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La semaine dernière, il a rencontré les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN, pour un échange de vues sur des questions économiques globales et sur des développements politiques régionaux et internationaux qui nous concernent tous. C'est la troisième réunion de ce type à laquelle j'ai participé. Les entretiens annuels avec les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN occupent une place de choix dans le programme du Ministre. Cette dernière rencontre lui a permis de constater le grand progrès réalisé, au cours de l'année écoulée, dans les relations entre le Canada et l'ASEAN. À New York, en septembre dernier, les cinq ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN et M. MacGuigan ont signé une entente de coopération économique. Cette entente fournit, sous l'égide d'un Comité mixte de coopération, un cadre de coopération multiple dans les domaines du commerce et du développement industriel et technique. Des accords particuliers ont également été conclus l'an dernier entre le Canada et l'ASEAN, au sujet de projets de foresterie et de pêches. En outre, le mois dernier s'est tenu, à Manille, le troisième dialogue Canada-ASEAN. Ce fut l'occasion d'un échange de vues sur un grand nombre de questions commerciales et économiques, et de définir certains domaines de coopération dans les secteurs industriel et commercial : agriculture et foresterie, énergie, science et technologie, transports, communications, développement des ressources humaines, information et culture.

Expansion des liens économiques

La place plus grande accordée aux consultations économiques et politiques et l'accroissement de la coopération dans des activités de développement sont autant de preuves que les gouvernements concernés sont déterminés à resserrer les liens économiques entre l'ASEAN et le Canada. Parallèlement à ces ententes officielles, il ne faut pas omettre les nombreuses initiatives et les réalisations remarquables de l'entreprise privée. Les relations commerciales entre l'ASEAN et le Canada occupent, dans l'ensemble de notre balance commerciale, une place enviable. De 1975 à 1980, le commerce bilatéral Canada-ASEAN a plus que triplé, passant de 350 millions de dollars à plus d'un milliard. Le taux de croissance réel des exportations canadiennes vers l'ASEAN s'est élevé à 19 pour cent pendant la même période, comparé à 6 pour cent pour nos exportations vers le reste du monde. Un certain nombre de sociétés canadiennes — Inco, Bata, Alcan, Northern Telecom, Husky Oil — ont fait de gros investissements dans la région où, par ailleurs, les grandes banques canadiennes sont représentées. Je rappelle en outre l'exposition CANEX 82 que j'inaugure demain, ici